



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-131863>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **24-131863**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Bordeaux

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21330063500017

Ville : BORDEAUX

Code postal : 33045

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 33

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1562468>

Identifiant interne de la consultation : 2024-VDBX-0033

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <https://marchespublics.bordeaux-metropole.fr>

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun cas d'exclusion des procédures de marchés publics Option 1 : choix du Dume (recommandé) : Dume complété (format Xml et Pdf) Option 2 : choix formulaires Dc1 et Dc2 (cf. www.economie.gouv.fr) - Dc1 et Dc2 complétés - Déclaration sur l'honneur justifiant du respect des obligations issues du droit social et du droit environnemental
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : la liste est indiquée au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : la liste est indiquée au règlement de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 16/12/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Cellule d'écoute et de soutien psychologique pour les agents de la ville de Bordeaux

Code CPV principal - Descripteur principal : 85121270

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Cellule d'écoute et de soutien psychologique pour les agents de la ville de Bordeaux L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction. Le présent marché a pour objet la mise en oeuvre : - D'une cellule d'écoute et de soutien psychologique accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour les agents de Bordeaux Métropole et leurs conjoints ainsi que, - La mise en place d'une cellule de soutien psychologique sur site en cas d'évènement traumatisant

Lieu principal d'exécution du marché : ville de Bordeaux 33000 - Bordeaux

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 112000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se laisse la possibilité d'engager des négociations avec les 3 candidats qui auront remis les meilleures offres appropriées, dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures. Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer l'accord-cadre sur la base des offres initiales, sans négociation si celle-ci correspond à son besoin

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/11/2024